



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour la Guinée-Bissau**  
Agence Principale de Bissau  
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

*Bissau, le 23 avril 2026*

**APPEL A CONCURRENCE OUVERTE POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX (02)  
NACELLES À L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A BISSAU**



**CAHIER DES CHARGES**

**Avril 2026**

---

## **I - OBJET :**

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions de fourniture, de livraison et d'installation de deux (02) nacelles pour le nettoyage des vitres à l'Agence Principale de la BCEAO de Bissau.

## **II – DESCRIPTION TECHNIQUE DES ÉQUIPEMENTS**

Les équipements à fournir sont constitués de deux (02) nacelles automotrices araignées de modèle TRACCESS 170 avec batterie au Lithium ou équivalent.

Les nacelles devront :

- être compatibles avec les installations de l'Agence Principale ;
- être fournies avec l'ensemble des accessoires nécessaires à leur installation et à leur mise en service ;
- disposer d'une certification constructeur et d'une documentation technique complète ;
- d'une hauteur minimale de 16 mètres

## **II – CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations attendues comprennent notamment :

- la fourniture d'équipements neufs, conformes aux normes techniques et environnementales en vigueur ;
- le transport et la livraison sur le site de l'Agence Principale de Bissau ;
- l'installation complète des équipements (main-d'œuvre, accessoires, raccordements et supports) ;
- les essais, réglages et la mise en service ;
- la formation des utilisateurs à l'exploitation des nacelles ;
- la garantie pendant une période de 12 mois à compter de la date de mise en service.

## **III – DOSSIER DE SOUMISSION**

Le dossier de soumission devra comporter les trois parties distinctes ci-après :

### **III.1. Dossier administratif**

les références techniques et professionnelles (prestations similaires réalisées) ;

- une autorisation d'exercer en cours de validité ;
- une attestation de régularité sociale ;
- un quitus fiscal en cours de validité ;
- une attestation de non-faillite.

### **III.2. Dossier technique**

- les catalogues et fiches techniques des équipements proposés ;
- les spécifications techniques détaillées ;
- la certification ou l'attestation du constructeur ;
- une note méthodologique décrivant l'organisation des travaux et le délai d'exécution.

### **III.3. Dossier financier**

- la lettre de soumission dûment signée ;
  - les devis quantitatifs et estimatifs détaillés (fourniture, installation, mise en service) ;
-

- toute suggestion ou observation jugée utile par le soumissionnaire ;
- une déclaration sur l'honneur dûment signée.

#### **IV – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES**

- Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :
- la conformité administrative du dossier ;
- la conformité technique des équipements proposés ;
- l'expérience et les références du soumissionnaire ;
- le délai d'exécution ;
- la durée de garantie constructeur qui ne doit pas être inférieure à 12 mois ;
- le coût global de l'offre.

#### **V – DÉLAI ET MODALITÉS DE SOUMISSION**

Les offres devront être déposées sous pli fermé, portant la mention : « Appel à concurrence – Fourniture et installation de ventilo-convecteurs – Agence Principale de Bissau »

#### **VI – DISPOSITIONS FINALES**

L'Agence Principale de Bissau se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel à concurrence sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

Toute participation à la présente concurrence implique l'acceptation sans réserve des dispositions du présent dossier.

#### **CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF**

DÉSIGNATION	U	QTE	P.U	P. Total
<b>FOURNITURE</b>				
Nacelle automotrice araignée de modèle TRACCESS 170 avec le batterie au Lithium ou équivalent	U	2		
Installation et mise en service	Ens	1		
<b>TOTAL-HTVA (XOF)</b>				

**N.B.** : Ce cadre de devis quantitatif et estimatif est donné à titre indicatif. Il devra être vérifié et complété, le cas échéant sur la base de l'expérience et l'expertise de chaque soumissionnaire.



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour la Guinée-Bissau**  
Agence Principale de Bissau  
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

*Bissau, le 23 avril 2026*

**APPEL A CONCURRENCE OUVERTE POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX (02)  
NACELLES À L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A BISSAU**

---

**CAHIER DES CHARGES**

**Avril 2026**

---

## **I - OBJET :**

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions de fourniture, de livraison et d'installation de deux (02) nacelles pour le nettoyage des vitres à l'Agence Principale de la BCEAO de Bissau.

## **II – DESCRIPTION TECHNIQUE DES ÉQUIPEMENTS**

Les équipements à fournir sont constitués de deux (02) nacelles automotrices araignées de modèle TRACCESS 170 avec batterie au Lithium ou équivalent.

Les nacelles devront :

- être compatibles avec les installations de l'Agence Principale ;
- être fournies avec l'ensemble des accessoires nécessaires à leur installation et à leur mise en service ;
- disposer d'une certification constructeur et d'une documentation technique complète ;
- d'une hauteur minimale de 16 mètres

## **II – CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations attendues comprennent notamment :

- la fourniture d'équipements neufs, conformes aux normes techniques et environnementales en vigueur ;
- le transport et la livraison sur le site de l'Agence Principale de Bissau ;
- l'installation complète des équipements (main-d'œuvre, accessoires, raccordements et supports) ;
- les essais, réglages et la mise en service ;
- la formation des utilisateurs à l'exploitation des nacelles ;
- la garantie pendant une période de 12 mois à compter de la date de mise en service.

## **III – DOSSIER DE SOUMISSION**

Le dossier de soumission devra comporter les trois parties distinctes ci-après :

### **III.1. Dossier administratif**

les références techniques et professionnelles (prestations similaires réalisées) ;

- une autorisation d'exercer en cours de validité ;
- une attestation de régularité sociale ;
- un quitus fiscal en cours de validité ;
- une attestation de non-faillite.

### **III.2. Dossier technique**

- les catalogues et fiches techniques des équipements proposés ;
- les spécifications techniques détaillées ;
- la certification ou l'attestation du constructeur ;
- une note méthodologique décrivant l'organisation des travaux et le délai d'exécution.

### **III.3. Dossier financier**

- la lettre de soumission dûment signée ;
  - les devis quantitatifs et estimatifs détaillés (fourniture, installation, mise en service) ;
-

- toute suggestion ou observation jugée utile par le soumissionnaire ;
- une déclaration sur l'honneur dûment signée.

#### **IV – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES**

- Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :
- la conformité administrative du dossier ;
- la conformité technique des équipements proposés ;
- l'expérience et les références du soumissionnaire ;
- le délai d'exécution ;
- la durée de garantie constructeur qui ne doit pas être inférieure à 12 mois ;
- le coût global de l'offre.

#### **V – DÉLAI ET MODALITÉS DE SOUMISSION**

Les offres devront être déposées sous pli fermé, portant la mention : « Appel à concurrence – Fourniture et installation de ventilo-convecteurs – Agence Principale de Bissau »

#### **VI – DISPOSITIONS FINALES**

L'Agence Principale de Bissau se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel à concurrence sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

Toute participation à la présente concurrence implique l'acceptation sans réserve des dispositions du présent dossier.

#### **CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF**

<b>DÉSIGNATION</b>	<b>U</b>	<b>QTE</b>	<b>P.U</b>	<b>P. Total</b>
<b>FOURNITURE</b>				
Nacelle automotrice araignée de modèle TRACCESS 170 avec le batterie au Lithium ou équivalent	U	2		
Installation et mise en service	Ens	1		
<b>TOTAL-HTVA (XOF)</b>				

**N.B. :** Ce cadre de devis quantitatif et estimatif est donné à titre indicatif. Il devra être vérifié et complété, le cas échéant sur la base de l'expérience et l'expertise de chaque soumissionnaire.